

Genève, le 15 mars 2022

Communiqué de presse

Un nouveau contrat local de sécurité conclu entre la Ville et le Canton

Le conseiller d'Etat Mauro Poggia en charge du Département de la Sécurité, de la population et de la santé (DSPS) et la conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis en charge du Département de la sécurité et des sports de la Ville de Genève (DSSP) ont signé un nouveau Contrat local de sécurité (CLS) entre l'Etat et la Ville de Genève.

Le CLS vise à coordonner l'activité des polices cantonale et municipale afin de rationaliser et améliorer leur présence et leur efficacité sur le terrain.

" C'est notamment par la coordination des moyens sécuritaires, en lien avec le rôle clé de chacun des acteurs, que la sécurité de tous s'améliore année après année. Le partage d'information et l'analyse conjointe des problèmes relevés permettent de cibler de manière efficiente les axes ainsi que les secteurs d'actions prioritaires," détaille Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé de la sécurité, de la population et de la santé, qui se réjouit du renouvellement, à travers le CLS 2022, de la coopération et de la coordination entre les polices municipale et cantonale, renouvellement qui se fait au bénéfice de l'ensemble de la population.

Le CLS 2022 fixe trois axes de collaboration prioritaires pour cette année :

- 1) La prévention et la lutte contre la délinquance de rue et les incivilités, notamment celles liées à la vente et à la consommation de stupéfiants sur le domaine public
- 2) La lutte contre les nuisances sonores émanant d'établissements publics ou de rassemblements sur la voie publique
- 3) La prévention et la lutte contre les infractions graves à la LCR qui créent un danger dans les quartiers (excès de vitesse à proximité des écoles, conduite en état d'ivresse, etc.)

Même si les polices interviennent évidemment sur l'ensemble du territoire municipal, quatre secteurs prioritaires d'intervention ont été définis

- 1) Secteur Coulouvrenière / Seujet
- 2) Pâquis centre et Cornavin
- 3) Plaine de Plainpalais et environs
- 4) Parc des Acacias / Vernets

Ces zones ont été déterminées sur la base des constats effectués sur le terrain et aussi en fonction du Diagnostic local de sécurité 2020 (DLS 2020). Ces secteurs concentrent des problèmes de stupéfiants, d'incivilités, des rassemblements nocturnes et aussi des nuisances sonores.

Pour la première fois, le DLS 2020 soulignait qu'un des principaux motifs d'insécurité chez les femmes venait du harcèlement de rue. A travers la prévention des incivilités (axe 1), la police municipale va notamment renforcer la visibilité de ces patrouilles et développer un dispositif qui permettra une meilleure prise en charge des victimes. Un système de monitoring va être mis en place. La Ville travaille sur une solution digitale qui permettra aux victimes de harcèlement de signaler facilement un cas.

«D'une manière générale, ce CLS nous permet aussi de disposer plus facilement de l'appui de la police cantonale dès 22h lorsqu'il s'agira de disperser de grands rassemblements de fêtards », souligne la conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis.

Le CLS 2022 sera complété par un plan d'actions élaboré par les polices, sous la supervision des magistrats signataires. Ce plan pourra être ajusté en fonction des besoins sécuritaires.

Contacts

Pour le Département de la sécurité et des sports

Marie Barbey-Chappuis, en passant par Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication.

Tél. 022 418 24 82 ou 079 596 19 79

cedric.waelti@ville-ge.ch

Pour le Département de la sécurité, de la population et de la santé

Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, T. 079 935 86 75.

laurent.paoliello@etat.ge.ch